

Conditions Générales d'Utilisation du site Transports Jeunes en Insertion

Préambule

Les dispositions suivantes ont pour objet de définir les modalités d'accès, les services proposés et les conditions d'utilisation du Site.

L'utilisation de ce site par le biais de tout appareil connecté (d'un smartphone, d'un ordinateur, d'une tablette ou de tout objet connecté) est subordonnée à la connaissance et l'acceptation pleine, entière et sans réserve par l'utilisateur des présentes Conditions Générales d'Utilisation et implique dans le même temps son acceptation de la « Politique de confidentialité »

L'Utilisateur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, mais résulte de sa seule acceptation en ligne.

L'Utilisateur dispose de la faculté de reproduire et de conserver les présentes conditions générales en utilisant les fonctionnalités standards de son navigateur ou ordinateur. Cette reproduction et/ou conservation relève de la seule responsabilité du client.

L'Utilisateur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

1. Définitions

- « **Services** » : désigne tout service proposé sur le Site et dont les caractéristiques y sont présentées.
- « **Site** » : désigne le site <https://www.transports-jeunes-insertion.fr/>
- « **Compte** » : désigne le compte de l'Utilisateur créé sur le Site. L'accès est réservé à l'Utilisateur (stagiaires et organisme de formation), sur la base de la saisie de son identifiant et de son mot de passe, sur lequel il peut gérer son dossier.
- « **Agence Solidarité Transport** » : Appellation sous laquelle la S.A.S Comutitres effectue les Services au nom et pour le compte d'Ile-de-France Mobilités, en charge de l'édition et du maintien du Site.
- « **Utilisateur** » : Désigne la personne titulaire de la Tarification Solidarité Transport et qui utilise le Site et également l'organisme de formation qui utilise le Site.

- « **Gratuité Transport** » : Désigne une tarification de la Solidarité Transport, telle que décrite dans les conditions générales de délivrance et d'utilisation du forfait gratuite transport pour les stagiaires de la formation professionnelle continue.
- « **CGU** » : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Site.

2. Présentation du site

2.1. Création d'un compte

Pour créer son Compte, l'Utilisateur :

- Si celui-ci est un stagiaire, doit compléter l'espace de connexion sur le Site avec les données suivantes : identifiant et mot de passe transmis par son organisme de formation via un courrier de contact personnalisé
- Si celui-ci est un organisme de formation, doit compléter l'espace de connexion sur le Site avec les données suivantes : identifiant et mot de passe transmis par l'Agence Solidarité Transport.

L'Utilisateur reconnaît être informé par la présente que la création d'un Compte, lui permet :

- Si celui-ci est un stagiaire, de valider son numéro Navigo et son dossier.
- Si celui-ci est un organisme de formation, de modifier ses informations notamment le nom de l'organisme et son référent.

2.2. Éligibilité pour la création d'un Compte

- L'Utilisateur peut créer un Compte dès réception de son identifiant et de son mot de passe par l'Agence Solidarité Transport
- Ces informations sont transmises dès que le stagiaire est inscrit dans un des dispositifs éligibles à l'attribution de la Gratuité Transport.
- Ces informations sont transmises par l'Agence Solidarité Transport dès que l'organisme de formation désigne un référent auprès de l'Agence Solidarité Transport.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, sincères et à jour sur sa personne et son état civil. L'Utilisateur devra en outre procéder à une vérification régulière des données le concernant sur son Compte afin d'en conserver l'exactitude. Il n'est pas possible pour un stagiaire d'avoir deux Comptes.

2.3. Fonctionnalités proposées

Le Site JEI permet, à travers le Compte, de :

- valider le numéro Navigo des Utilisateurs
- valider le dossier des Utilisateurs

- gérer les données de contact des Utilisateurs
- gérer les demandes dans le cadre du SAV.

Le Site JEI permet également :

- de connaître les démarches nécessaires pour l'obtention de la Gratuité Transport

2.4. Perte de mot de mot de passe

Pour réinitialiser un code d'accès, l'Utilisateur doit se rendre sur la page de connexion du Site et cliquer sur « *Vous avez oublié votre identifiant et/ou votre mot de passe?* ». Il est alors invité à renseigner son numéro ASP et son adresse mail afin de recevoir un nouveau mot de passe.

3. Protection des données personnelles

Toutes les informations sur la protection des données des usagers sont dans la politique de confidentialité (<https://www.iledefrance-mobilites.fr/donnees-personnelles>) accessible depuis le Site.

4. Modification des pages

Île-de-France Mobilités se réserve le droit d'apporter des modifications et/ou des améliorations aux pages du site.

Île-de-France Mobilités se réserve la possibilité de modifier les modalités d'accès aux pages notamment sur le plan technique.

Île-de-France Mobilités se réserve le droit de cesser, définitivement ou temporairement, un ou plusieurs services disponibles en accord avec l'ensemble des éléments contractuels entre l'Utilisateur et Île-de-France Mobilités.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'aucune indemnité ne pourra lui être accordée au titre de l'une quelconque des modifications du compte client.

5. Suspension et fermeture du compte

Île-de-France Mobilités se réserve en tout état de cause la possibilité de fermer les services en cas de non-respect par l'Utilisateur des dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

En cas de manquement aux obligations des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur, Île-de-France Mobilités se réserve le droit, sans indemnité ni remboursement, le cas échéant, après l'envoi au membre d'un courrier lui demandant de se conformer aux présentes CGU, de suspendre l'accès aux services jusqu'à ce que la cause de la suspension soit disparu.

Île-de-France Mobilités pourra fermer l'accès aux services de manière immédiate et sans préavis en cas d'usage frauduleux et de mise en cause de sa responsabilité.

6. Sécurité et utilisation des identifiants

Pour accéder aux Services, l'Utilisateur doit disposer de son identifiant et de son mot de passe.

L'Utilisateur est seul responsable de la préservation et de la confidentialité son identifiant et de son mot de passe et des données qu'il transmet. D'une manière générale, il est rappelé que le Compte est utilisé sous la seule responsabilité de l'Utilisateur.

Il lui est recommandé :

- D'utiliser un code d'accès complexe ;
- De modifier régulièrement son code d'accès ;
- De ne pas utiliser un code d'accès déjà utilisé pour un autre service.

L'Utilisateur s'engage à prendre toute mesure utile pour en assurer une parfaite confidentialité.

L'Utilisateur s'engage à ne pas communiquer, céder, vendre ou louer à un tiers son identifiant et son mot de passe lui permettant de s'identifier.

En tout état de cause, toute utilisation de son identifiant et de son mot de passe fait présumer de manière irréfragable que l'Utilisateur bénéficie d'un accès à ses Services. L'Utilisateur s'engage à notifier sans délai à l'Agence Solidarité Transport toute communication à des tiers, utilisations frauduleuses ou vol de son identifiant et de son mot de passe dont il aurait connaissance.

Il est expressément rappelé que l'Agence Solidarité Transport ne demande jamais et pour quelque raison que ce soit aux Utilisateurs de lui communiquer leur mot de passe et que toute demande en ce sens devra être considérée comme une demande frauduleuse.

Île-de-France Mobilités se réserve le droit de modifier les conditions techniques liées à l'identification et de substituer au mot de passe tout autre technologie qu'elle estimera nécessaire.

7. Médiation

En cas de litige, et uniquement après demande écrite transmise auprès du service clientèle concerné et dont la réponse ne lui a pas donné satisfaction ou en l'absence de réponse dans un délai d'un mois, le client peut avoir recours à la voie de la médiation pour régler son litige à l'amiable.

Les parties au litige restent cependant libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. La solution proposée par la médiation ne s'impose pas aux parties.

Le client trouvera sur les sites Internet des Transporteurs, auprès de leurs agents ou sur les supports de communication adéquats mis en œuvre par chacun d'eux, les coordonnées et l'adresse du site Internet du médiateur compétent dont relève chaque Transporteur, le client pouvant saisir le médiateur de son choix.

8. Évolution des Conditions Générales

L'Agence Solidarité Transport se réserve le droit de faire évoluer les CGU.